



RENDRE LEURS LETTRES DE NOBLESSE AUX JARDINS

La situation des jardins au CMN est particulièrement alarmante :

- ✓ large sous-effectif,
- ✓ effectif vieillissant,
- ✓ aucune perspective d'un plan de recrutement,
 - perte des savoir-faire uniques des jardiniers d'art,
 - augmentation des coûts d'externalisation des missions de la filière,
- ✓ sous-investissement dans la gestion du patrimoine végétal,
- ✓ sous-investissement dans la gestion du patrimoine hydraulique,
- ✓ sous-investissement dans l'outil de production végétale,
- ✓ absence de politique pour le patrimoine végétal.

Cette situation a pour conséquence des conditions de travail pénibles pour les agents en place puisqu'ils doivent compenser le travail des postes manquants, abandonner un certain nombre de tâches ou les voir externalisées. Ce qui n'est pas sans conséquence alors sur le sens du travail. De plus avec la loi Labbé applicable depuis le 01/01/2017, on a multiplié par cinq le temps passé au désherbage donc à la présentation du jardin, sans que le ministère n'abonde du personnel pour cette mission.

La situation des jardins est particulièrement insidieuse puisque faute de moyens budgétaires et humains, ce patrimoine n'étant plus entretenu et conservé convenablement il disparaît en silence au fil des ans. Les dégâts sur l'aspect esthétique du patrimoine végétal ne se constatent en général qu'au bout d'une décennie mais c'est aussi pour l'état sanitaire des parcs et jardins qu'il faut s'inquiéter car ici abandon signifie danger pour les usagers.



Domaine national de Saint-Cloud

C'est pourquoi, l'intersyndicale du Centre des monuments nationaux se mobilise pour que cesse le déni et surtout cette course folle de l'austérité dont la conséquence directe est l'absence totale de vision politique pour les parcs et jardins.

Nous demandons une réelle reconnaissance de cette filière, de ses métiers, de ses missions, des hommes et des femmes qui la font vivre et une réelle prise en compte de l'importance du patrimoine végétal.

Les parcs et jardins ne sauraient survivre à une vision de court terme

Comme le précise la charte de Florence, « *Un jardin historique est une composition architecturale et végétale qui, du point de vue de l'histoire ou de l'art, présente un intérêt public. Comme tel, il est considéré comme un monument.* »

Or, si l'on peut constater aisément les dégradations d'un monument bâti, il n'en va pas de même pour



Serre du fleuriste, domaine national de Saint-Cloud

les jardins. C'est sur plusieurs années, voire sur une ou plusieurs décennies, que l'on constate l'absence de politique des jardins et les manques de moyens. Ainsi, **on pare au plus urgent en assurant la propreté d'un site mais sans réellement se préoccuper des moyens de productions, de plantations, de créations ou de restauration du jardin dans son contexte historique choisi.**

Dans nombre de cas, il n'existe pas de plan de gestion pluriannuel donnant une vision et les moyens nécessaires à sa réalisation. Pour revenir à une bonne gestion des parcs et jardins, il faut non seulement des moyens en effectifs, en formation des agents et en matériel mais il faut surtout une vision à moyen et long terme de la part du CMN et du ministère de la culture. La politique des jardins se pense en terme d'héritage pour les générations futures, car quand on plante un arbre ce n'est pour soi qu'on le fait mais pour ses enfants et petits-enfants, cette qualité politique a visiblement disparue du ministère et du CMN laissant la place à une vision court-termiste dont les jardins ne sauraient s'adapter.

Le CMN gère 61 parcs et jardins, voici quelques exemples des conséquences de son absence d'investissements

Château de Bouges : un départ à la retraite non remplacé au moment où le monument réclamait un cinquième poste sur le site. Résultat : trois jardiniers pour gérer un jardin de 80 ha où l'on arrache chaque année des arbres morts sur pied, où il n'y a aucune plantation depuis 30 ans, où l'on est incapable de curer un étang avec des solutions de bon sens et où on se contente, faute de moyens, de ne s'occuper que des parties les plus visibles par le public. Un plan de gestion serait indispensable pour repenser le jardin dans son architecture historique et sauvegarder le label de Jardin remarquable. Et pour cela, le recrutement de deux agents est indispensable.

Château de Bussy-Rabutin : 2 jardiniers pour 34 ha alors qu'il en faudrait au moins 4 et dont l'un intervient aussi à Ferney-Voltaire...soit à plus de 300 km !

Château de Champs-sur-Marne : 6 agents sur le papier, il en faudrait 6 de plus pour ces 85 ha, plan de gestion réalisé en 2008 mais jamais appliqué et qui demanderait à être réactualisé. C'est comme obtenir un permis de construire et ne faire aucuns travaux. La broderie – œuvre par excellence du jardin à la française, demanderait à être restaurée.

Château de Maisons-Lafitte : Un jardin rendu dans un état catastrophique après des années d'externalisation ! Une grande campagne de communication pour la restauration du jardin, où l'on admet que ces jardins étaient en souffrance depuis longtemps. Un budget colossal pour les travaux et pas un poste de jardinier prévu....

Château de Talcy, de Fougère sur Bièvre et de Châteaudun : Le départ en retraite en 2019 du chef de travaux d'art qui supervisait les jardins et ces monuments n'a pas été remplacé.

Domaine de Rambouillet : Pour 150 ha, une équipe réduite à plus de la moitié de ce qu'elle était et vieillissante, avec deux départs à la retraite que le CMN n'anticipe pas, mettant ainsi en danger la transmission de savoirs en matière de production florale. Nécessité d'un recrutement de 8 jardiniers, de validation du plan de gestion rendu en 2017 et du maintien de la production florale.

De l'utilité d'un plan de gestion jardin

Voilà ce qu'on peut lire sur le site du ministère de la culture :

« Un plan de gestion jardin est un document de programmation qui aide à planifier sur une durée déterminée les actions à entreprendre sur un parc ou un jardin. Ce document-cadre est élaboré à l'initiative du propriétaire ou du gestionnaire du jardin, qui peut s'adjoindre en tant que de besoin les compétences nécessaires à sa réalisation.

Il comprend un état des lieux (diagnostic du jardin dans ses diverses composantes et ses usages), définit des objectifs à court, moyen et long termes à l'origine des diverses interventions à mener, qu'elles soient du domaine de l'utilisation, de l'entretien ou des travaux, propose un plan de travail assorti d'un plan de financement, et fixe des outils d'évaluation.

Il constitue un outil de suivi technique, scientifique, sanitaire et économique du jardin permettant de conserver, voire d'accroître sa valeur patrimoniale et environnementale. »

Tout est dit, les villes et les départements le pratiquent depuis des décennies. Alors pourquoi pas au CMN et au ministère de la Culture ?

C'est pourquoi il est urgent de préparer, valider et mettre en œuvre les actions définies dans le plan de gestion. Des travaux doivent être programmés au plus vite dans une vision pluriannuelle.

Domaine national de Saint-Cloud : 460 ha, 18 jardiniers contre 29 en 2007, le plan de gestion réalisé mais ni validé par le CMN, ni présenté à la commission depuis 2017, pas de plantation d'arbres effectuée depuis 10 ans alors que plusieurs dizaines d'arbres sont abattus chaque année. Etat sanitaire du domaine extrêmement préoccupant à court terme et chutes d'arbres de plus en plus nombreuses représentant un danger potentiellement grave et imminent. Etat déplorable des serres et de leurs chaufferies, malgré l'étude de mise en sécurité de 2010.

Etangs de Corot : Plus de 10 ans d'inaction du ministère. Projet de restauration de la digue en barrage surdimensionné impliquant l'abattage de 7 tilleuls plus que centenaire et dégradant irrémédiablement une vue immortalisée par Camille Corot. Des solutions existent pour les sauver.

Hôtel de Sully : Le jardin du siège du CMN externalisé à une entreprise privée démontre la médiocrité de l'entretien. La qualité de présentation du jardin au public n'est pas à la hauteur de ce site remarquable. On constate ici les effets négatifs combinés de l'externalisation et

de trop d'événementiels dans les jardins. Et-pourtant, 44 sites ont externalisé les missions d'entretien de leurs parcs et jardins.

Palais-Royal : Jusqu'en 2005 les jardiniers du jardin des Tuileries entretenaient les jardins du Palais-Royal, mission qu'ils ont poursuivie encore quelques années après le rattachement des Tuileries au Musée du Louvre. Faute d'accord entre les deux établissements du ministère de la Culture sur les modalités d'interventions des jardiniers des Tuileries, l'entretien des jardins a été entièrement externalisé en 2012. Il est regrettable que ce jardin situé sous les fenêtres de notre ministère ne soit pas entretenu pas des jardiniers d'art.

Villa Cavrois : une parcelle de terrain achetée à prix d'or pour retrouver une partie initiale du jardin et laissée en friche depuis et un seul jardinier depuis la restauration qui a d'autres missions par ailleurs.

Château d'Azay-le-Rideau : avec 4 jardiniers sur 7 ha et un apprenti c'est l'un des rares monuments qui s'en sort le mieux en effectifs et tant mieux. Heureusement car nombreux sont les châteaux et jardins de qualité dans la région !



Jardin de l'Hôtel de Sully

Des châteaux comme Villandry ou Chaumont-sur-Loire ont fait leur réputation sur les jardins, le CMN pourrait en faire tout autant, qui plus est à l'heure où il souhaite créer un centre de formation ouvert sur des partenaires extérieurs. La filière jardin pourrait être une plus-value des savoirs et savoir-faire du CMN.

Le geste du jardinier

Toutes les réussites de ce métier passent par la dextérité du geste. Des travaux précis sont programmés à chaque saison. Chaque tâche demande une méthodologie expliquée génération après génération. Sans recrutement et avec l'externalisation à outrance ce savoir-faire se perd.



Cette transmission est notre devoir et notre savoir pour les jardiniers qu'il faut recruter, pour tous ceux qui retournent à la terre, pour le public qui souhaite retourner à la « culture » après ces temps de confinement. Madame Roselyne Bachelot, ministre de la culture a créé une délégation à la transmission des savoirs, c'est le moment d'en parler !

Pourquoi il ne faut pas externaliser la filière jardins

L'externalisation de l'entretien des jardins nécessite des connaissances d'expert pour définir toutes les tâches commandées. Sans cette expertise les services exécutés peuvent être faits sans respect des règles de l'art et avoir des conséquences graves sur le patrimoine.

Seules les tâches de tailles architecturées et d'abattage/élagage ou certains travaux de type forestiers peuvent être envisagés.

La sous-traitance est plus chronophage que la gestion en régie pour les mêmes travaux. Il faut rédiger le CCTP sans rien oublier, il faut préparer les commandes suivant des devis que l'on doit vérifier. Il faut passer du temps avec les entreprises pour expliquer le travail et mettre en place le chantier. Il faut faire réparer les dégâts et gérer les litiges. La rapidité d'exécution est leur priorité pour leur assurer une marge de bénéfices. L'attribution se fait toujours en accordant un maximum de points au prix le plus bas, au détriment de la qualité. Enfin les entreprises sollicitées ne seront jamais aussi réactives qu'une équipe de jardiniers dédiée au site et à ses aléas.

Au regard de la situation particulièrement critique des parcs et jardins du CMN, le SNMH CGT, la CFDT Culture et SUD Culture Solidaires exigent :

- ✓ **La fin de la précarisation de jardiniers recrutés sur des besoins artificiels par un plan de CDIisation**
- ✓ **L'ouverture de 50 postes à des concours internes et externes**
- ✓ **La mise en œuvre de plan de gestion dans les 61 parcs et jardins du CMN**
- ✓ **Des crédits nécessaires pour une politique d'entretien, une conservation et une restauration des jardins ambitieuses pour un CMN vert.**

Paris, le 16 septembre 2020.